

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 2 décembre 2022

VIE PRATIQUE

Bien manger, mieux se déplacer, acheter local... La Métropole propose des fêtes de fin d'année écoresponsables sans augmenter les déchets

À l'aube des fêtes de fin d'année, la Métropole propose des initiatives, des animations et des solutions pour que cette période soit placée sous le signe de l'écoresponsabilité : report facilité vers les transports en commun, instauration de la gratuité dans certains parkings, incitation à la consommation de produits locaux, achats d'occasion, tri des déchets...

- **Manger 100% local avec les Halles de producteurs** : Biscuits de Noël, chocolats, pains d'épices, vins, liqueurs et spiritueux... autant de produits qui viendront enrichir les étals des halles « Terres de Provence », situées à La Barasse (Marseille 11^e), avant Noël. Une initiative qui s'inscrit dans une démarche de soutien aux producteurs locaux. [Rendez-vous les 15 et 22 décembre, de 16h30 à 18h30, aux Halles de La Barasse.](#)
- **Se déplacer de manière responsable** : Afin d'inciter les habitants à venir effectuer leurs achats dans des commerces de proximité, la Métropole offre, cette année encore, deux heures de stationnement - [les 10, 11, 17 et 18 décembre](#) - dans de nombreux parkings du centre-ville élargi de Marseille, ainsi que dans plusieurs parkings de La Ciotat, Aubagne, Cassis, Aix-en-Provence, Salon, Martigues et Istres. Pour en bénéficier, il suffit de valider le ticket d'entrée en sortie de parking. Pour consommer local tout en se déplaçant de manière responsable (transports en commun et modes actifs), la validité du ticket solo urbain et interurbain sera étendue à 24 heures [les 10, 11, 17 et 18 décembre 2022](#). **Plus d'informations sur lepilote.com**
- **Offrir des cadeaux d'occasion et trier ses déchets** : Propice à la consommation et à la surproduction de déchets en tout genre, les fêtes de fin d'année incitent plus que jamais à entreprendre des actions en faveur de l'environnement. Pour des fêtes réussies, la Métropole encourage les habitants à favoriser le réemploi en achetant d'occasion les cadeaux et la décoration (ressourceries, vide-greniers, sites et magasins de seconde main...) et à continuer d'adopter les bons gestes en matière de tri. D'autant que, depuis le 1^{er} octobre, les consignes sont identiques sur tout le territoire : tous les emballages (carton, plastique, papier et métal) vont dans le bac jaune et le verre se trie dans le bac vert. La Métropole et le Département des Bouches-du-Rhône proposeront des animations sur ces thématiques les 3, 10 (à Marseille) et 11 décembre (à Aubagne). Ce samedi 3 décembre, le bas de la Canebière (13001) et la Bastide Saint-Joseph (13014) accueilleront les premiers ateliers. Toutes les informations sur : <https://dechets.ampmetropole.fr/particuliers/je-participe/reflexe-fetes-ecoresponsables/>

La Métropole recycle les sapins de Noël

Forte du succès des années précédentes, la Métropole renouvellera, cette année, l'opération « Collecte des sapins de Noël ». A partir du 2 janvier 2023, plus de 400 points de collecte ainsi que les déchèteries du territoire seront à disposition des habitants. Une démarche qui permet de donner une nouvelle vie aux sapins, lesquels seront acheminés vers des plateformes de compostage, pour être transformés en compost, permettant de nourrir les sols. Plus d'informations sur l'application Déchets Aix-Marseille-Provence.